

Page réalisée par Marion Lafond

RECHERCHE

E-Dura, un projet d'implant pour les blessés médullaires



© Fotolia/Thomas Hansson

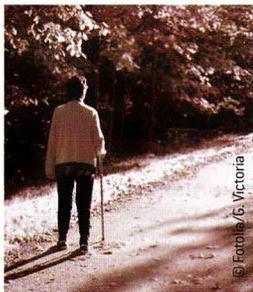
C'est un implant innovant qu'ont mis au point des chercheurs suisses : se posant sur la moelle épinière, E-Dura produit une stimulation électrique et chimique sur les lésions et restaure la locomotion. Testé sur des rats paralysés, cet implant leur a permis de retrouver la

marche. Un dispositif prometteur dans la guérison des blessés médullaires. À terme, il pourrait aussi être utilisé dans les cas d'épilepsie ou de Parkinson. Les chercheurs prévoient maintenant de faire des essais cliniques chez l'homme et de mettre au point un prototype pour commercialiser cet implant.

TRAITEMENT DE LA SEP

Le retard du Lemtrada

Le Lemtrada avait obtenu une autorisation de mise sur le marché en Europe mais, en France, les résultats obtenus ont été jugés insuffisants. Conséquence : l'Assurance maladie ne le rembourse pas. Le laboratoire Genzyme, qui l'a développé, a donc décidé d'en reporter le lancement. Le produit devrait être commercialisé au mieux fin 2015. Une alternative pour les malades de la sclérose en plaques (SEP) ? Aubagio, traitement de fond par voie orale, est disponible en pharmacie depuis novembre 2014.



© Fotolia/Ga Victoria

LE CHIFFRE

4 000 : c'est le nombre de greffes de cornée pratiquées en France chaque année. Cette opération chirurgicale, possible grâce au don d'organes, permet aux patients malvoyants de retrouver une vue tout à fait satisfaisante. Ce chiffre pourrait doubler si l'offre de greffons augmentait.

TROIS QUESTIONS À...

Stéphanie Fréhel

Présidente d'Amadys*, l'Association des malades de la dystonie



© DR

À quoi est due la dystonie ?

À un signal erroné envoyé par le cerveau à certains muscles. Résultat : les personnes atteintes souffrent de contractions musculaires involontaires et douloureuses. Affectant principalement le cou et les paupières, la dystonie touche aussi les mains, la mâchoire, les cordes vocales. Liée à un dysfonctionnement du système nerveux, son origine peut être

génétique. Elle peut aussi survenir à la suite d'un accident.

Quels traitements existent-ils ?

Le traitement de référence des dystonies du cou, des paupières et des mains consiste en une injection de toxine botulique, qui paralyse la connexion entre le nerf et le muscle. La chirurgie – par stimulation cérébrale profonde – est aussi pratiquée dans le cas des dystonies sévères. Enfin, certains médicaments et la kinésithérapie peuvent soulager les douleurs.

L'échographie permet-elle des injections de toxine botulique moins douloureuses ?

Cette méthode innovante vient en effet d'être mise au point. Au préalable, le neurologue définit les zones à traiter chez le patient. Puis au moyen d'un échographe il repère avec précision les muscles qui recevront les injections. Ces dernières seront ainsi plus efficaces et moins douloureuses. Mais cette méthode ne peut se pratiquer pour toutes les formes de dystonie et ne concerne que 5 % des cas. La recherche doit encore progresser. En attendant, l'une de nos priorités aujourd'hui est de sensibiliser le corps médical pour lutter contre l'errance diagnostique. Rappelons que cette maladie invalidante affecte environ 45 000 personnes en France.

* <http://amadys.fr/>

ACCÈS AUX SOINS

Le projet Handiconsult récompensé

En 2014, le concours national *Droits des usagers de la santé* a récompensé les meilleurs projets facilitant l'accès aux soins. Parmi ceux-ci, le dispositif Handiconsult, mis en place par le centre hospitalier d'Annecy-Genevois. Il vise à faciliter l'accès aux soins des personnes lourdement handicapées en leur permettant d'organiser leurs rendez-vous auprès de divers spécialistes sur un même site.



© Fotolia/Yuu